

DEL2024_05_082

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 29
Votants : 35



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt trois mai, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 17 mai 2024.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Halima BOUKREDINE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, Mme Maryline MARQUES, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Zoé AHOANGONOU (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), Mme Isabelle TERREN (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Malgorzata DUDEK (donne procuration à Mme Djena DIARRA), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), M. Karim BENMISSI (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT RELATIF A L'EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE JULES FERRY

Sur proposition de Jean ARSLAN.

La dotation politique de la ville vise à compléter la logique de péréquation prévalant dans le cadre de la dotation de solidarité urbaine (DSU) par un soutien renforcé aux quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2334-40,

Vu la circulaire interministérielle du 04 décembre 2023, mise en ligne le 11 décembre 2023, relative à la répartition de la dotation politique de la ville pour 2024,

DEL2024_05_082

Vu la délibération n°2023_09_159 du 27 septembre 2023, par laquelle le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à déposer des demandes de subventions de fonctionnement et d'investissement,

Vu la décision n°2024_022 du 13 février 2024 relative à l'approbation du plan de financement du projet « Extension de l'école maternelle Jules Ferry »,

Vu le courrier des services de l'Etat en date du 03 mai 2024 portant attribution d'une subvention au titre de la programmation 2024 de la dotation de la politique de la ville (DPV),

Considérant que la dotation de la politique de la ville soutien le financement des investissements qui concourent à la transformation des bâtiments scolaires,

Considérant que la préfecture de Seine Saint Denis porte prioritairement ces projets sur son territoire,

Considérant qu'il est alloué à la ville une enveloppe de la dotation de la politique de la ville (DPV), d'un montant de 392 000 euros pour l'exécution du projet « Extension de l'école maternelle Jules Ferry »,

Considérant la nécessité pour la ville de Montfermeil de pérenniser l'école maternelle provisoire Jules Ferry suite au sinistre du chantier de l'école en construction intervenu le 15 avril 2023,

Considérant que l'extension de l'école maternelle Jules Ferry en modulaires est nécessaire pour répondre à l'évolution des effectifs en y créant :

- 3 classes supplémentaires ;
- une bibliothèque ;
- un local ménage ;
- une réserve.

Considérant que pour pouvoir acter de l'octroi du financement, il est nécessaire d'approuver le plan définitif de financement dudit projet,

Il est proposé au Conseil Municipal :

1. D'approuver le plan de financement ci-après du projet d' « Extension de l'école maternelle Jules Ferry ».

Financeurs	Montant de la subvention envisagée HT	Taux de participation
DPV 2024	392 000,00 €	80 %
Ville de Montfermeil - Autofinancement	98 000,00 €	20 %
TOTAL HT	490 000,00 €	100 %

2. De présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DPV2024.
3. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

DEL2024_05_082

4. De dire que la dépense comme la recette seront inscrits dans les prochains actes budgétaires.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :
35 POUR**

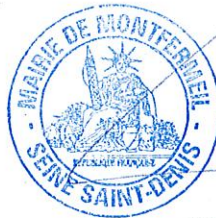
M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOUEANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves LAVALLEZ

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montfermeil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montfermeil-sous-Bois.

Le Maire,
Xavier LEMOINE



CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le 27/05/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 27/05/2024

Montfermeil, le 27/05/2024

Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)